



United Nations

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

SC/15177

16 JANVIER 2023

Le Comité des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida ajoute une entrée sur la liste des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al- Qaida

Le 16 janvier 2023, le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés a approuvé l'inscription de l'entrée ci-dessous sur la Liste des individus et entités faisant l'objet de sanctions –gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes– conformément au paragraphe 1 de la résolution 2610 (2021) du Conseil de sécurité et adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations-Unies:

A. Personnes

QDi.433 Nom: 1. ABDUL 2. REHMAN 3. MAKKI 4: n.d.

Nom (alphabet d'origine): n.d.

Titre: n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** 10 déc. 1954 **Lieu de naissance:** Bahawalpur, province du Penjab, Pakistan **Pseudonymes fiables:** a) Abdur Rehman Makki; b) Abdur Rahman Makki, c) Abdul Rahman Makki; d) Hafiz Abdul Rahman Makki; e) Hafiz Abdul Rehman Makki; f) Hafiz Abdul Rehman **Pseudonymes peu fiables:** n.d. **Nationalité:** Pakistan **Numéro de passeport:** a) passeport pakistanaï numéro CG9153881, émis le 2 nov. 2007 b) passeport pakistanaï numéro A5199819 **Numéro national d'identification:**

a) Pakistan 6110111883885 b) Pakistan 34454009709 Adresse: Tayyiba Markaz, Muridke, province du Penjab, Pakistan **Date d'inscription:** 16 jan. 2023 **Renseignements divers:** vice-émir de LASHKAR-E-TAYYIBA (LET) (QDe.118), également connu sous le nom de JAMAAT-UD-DAWA (JUD), et Chef de la section des affaires politiques du JUD/LET. Il a également été à la tête du département des relations extérieures du LET et membre de la Choura (organe directeur). Il est le beau-frère de Hafiz Muhammad Saeed (QDi.263), Chef du JUD/LET. Son père s'appelle Hafiz Abdullah Bahwalpuri. Photographie disponible pour la Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Lien vers la notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies:

<https://www.interpol.int/fr/How-we-work/Notices/View-UN-Notices-Individuals>.

En application du paragraphe 55 de la résolution 2368 (2017), le Comité a affiché sur son site Web les résumés des motifs ayant présidé à l'inscription du nom cité ci-dessus, à l'adresse suivante:

https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list/summaries.

La Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida est mise à jour régulièrement compte tenu des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales. Une version actualisée de cette Liste est disponible sur le site Web du Comité à l'adresse suivante:

https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est mise à jour suivant toutes les modifications apportées à la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida. Une version actualisée de la Liste récapitulative est accessible à l'adresse suivante:

<https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/un-sc-consolidated-list>.

! À l'intention des organes d'information. Document non officiel.
